

L'archipel de Molène

par B. HALLECOUET (*)

INTRODUCTION - PRESENTATION GEOGRAPHIQUE.

Entre l'île d'Ouessant et la presqu'île massive du Léon, les îles de l'archipel de Molène représentent les points culminants d'une vaste plate-forme immergée sous quelques mètres d'eau. Cette plate-forme rocheuse est bien plus étendue que ne le laisserait supposer la superficie extrêmement réduite des 10 îles et îlots principaux (Banneg, Balaneg, Molène, Trielen, Enez ar C'hrizienn, Kemenez, Litiri, Morgaol, Beniget, Kervourok) et des îlots annexes s'y rattachant et portant le plus souvent le nom de Ledenez, qui signifie extension d'île, île adjacente (Enez Kreiz et Roc'h Hir près de Banneg, les deux ledenez de Molène, les deux ledenez de Kemenez et Litiri Vihan). Ces îles, qui ne s'élèvent pas à plus d'une dizaine de mètres au-dessus du niveau des hautes mers, à l'exception de Molène qui dépasse 20 m en son centre, sont cernées par une multitude d'écueils et de roches à peine immergées à basse mer. Ces récifs rendent la navigation particulièrement dangereuse dans cette zone, souvent noyée dans le brouillard en hiver.

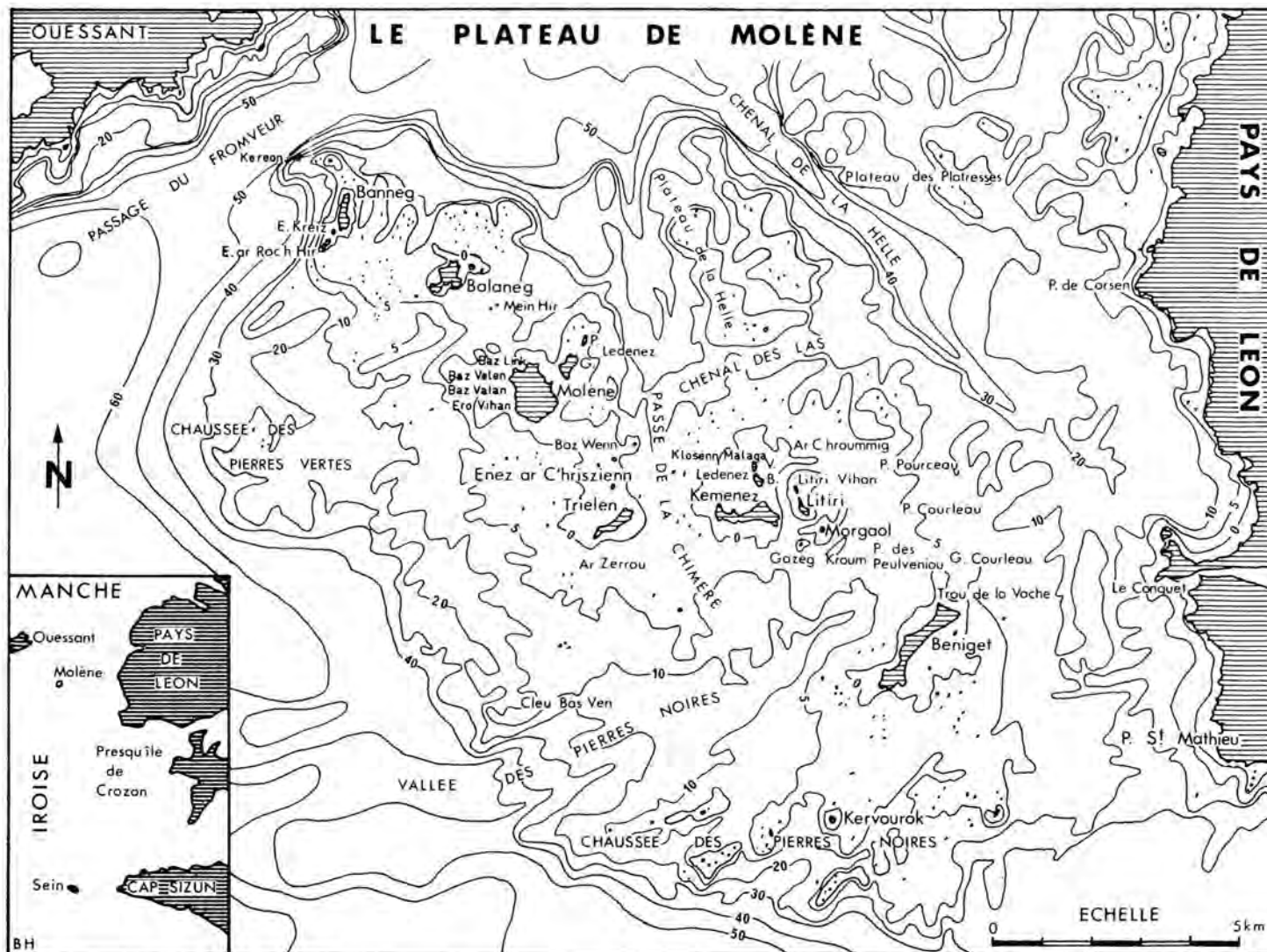
Le plateau de Molène, dont l'orientation est sud-est—nord-ouest, s'enracine au continent à la hauteur du Conquet, par un étroit pédoncule de faible profondeur dont le sommet se trouve à — 11 m seulement sous le niveau des plus basses mers. Vers le nord-est, il est séparé des falaises de la pointe de Corsen et du plateau des Platresses par le chenal de la Helle, orienté sud-est—nord-ouest. La profondeur de celui-ci croît progressivement vers le nord-ouest pour dépasser 50 m. Au nord-ouest le passage du Fromveur, avec des fonds de plus de 50 m, l'isole de l'île d'Ouessant. Vers l'ouest, la limite du plateau de Molène correspond à un abrupt dont la direction d'ensemble nord-ouest—sud-est est perturbée par des indentations formant des éperons tels que la Chaussée des Pierres Vertes, la basse Cleu Bas Ven et la basse occidentale de la Chaussée des Pierres Noires qui dominent de 30 à 50 m les fonds de la mer d'Iroise. Vers le sud, le talus sous-marin correspondant au rebord de la Chaussée des Pierres Noires est plus régulier. Il prend une direction générale ouest-nord-ouest—est-sud-est, puis il s'oriente vers l'est conformément à l'orientation des roches de l'extrémité sud-ouest du Léon.

(*) E.R.A. 345 du C.N.R.S., Institut de Géoarchitecture et Département de Géographie de l'Université de Bretagne Occidentale.

La plate-forme de Molène n'est pas régulière ; elle est accidentée de plusieurs dépressions allongées présentant deux directions principales : ouest-sud-ouest—est-nord-est d'une part et nord-sud d'autre part. La chaussée des Pierres Noires, bien soudée au plateau de Molène à la hauteur de l'île Beniget, en est nettement séparée à l'ouest par une longue entaille sous-marine. Le plateau de Molène lui-même est coupé en son centre par la passe de la Chimère et par le chenal des Las qui isolent au nord-est le plateau de la Helle. Ces chenaux sont parcourus par de très forts courants de marée, généralement alternatifs, dont l'orientation et la vitesse peuvent être brusquement modifiées par le relief du fond et par les îles. Cependant, il arrive dans le détail que le courant ne se fasse sentir pratiquement que dans un seul sens ; ainsi entre Kemenez et sa grande Ledenez, il n'y a que du jusant. Dans certaines passes, comme l'étroit goulet séparant Morgaol de Gazeg Kroumm, à l'est de Kemenez, ou au nord de Banneg sur le plateau rocheux bordant le passage du Fromveur, la vitesse du courant par grande marée de coefficient 115 peut dépasser 8 nœuds. Mais une fois l'obstacle franchi, on constate que la vitesse diminue. Ceci est très sensible, au nord et au nord-est de Kemenez et de Litiri et surtout vers le sud de ces îles. Il faut également retenir qu'en de nombreux points du plateau de Molène, la vitesse du jusant est plus faible que celle du flot.

Il est certain que les houles venant se briser sur le plateau de Molène ont également un rôle considérable sur l'évolution des fonds et des rivages. Les houles les plus fortes viennent de l'ouest-sud-ouest, qui est à la fois la direction des vents dominants et celle du « fetch maximum » (la plus grande largeur de la mer jusqu'à la côte opposée). Le barrage des îles de l'archipel de Molène freine ces houles et abrite ainsi la côte ouest du Léon. Dans le détail, l'orientation des trains de houle est modifiée par la grande abondance des roches, leur position et leur forme qui provoquent des réfractions multiples et des déviations nombreuses.

Le plateau de Molène a été peuplé dès la Préhistoire, lorsqu'il était encore rattaché au continent. Les populations néolithiques y ont érigé de nombreux monuments mégalithiques qui se dressent encore sur les sommets des îles principales. Jusqu'à une époque récente, ces îles, à l'exception de Banneg qui n'a été fréquentée qu'épisodiquement par les goémoniers, ont été habitées. Pour les équipes de goémoniers venant de Plouguerneau, de Lilia, de Landéda et de Saint-Pabu, la saison durait six mois, et seul l'un d'eux désigné au sort tous les quinze jours allait au ravitaillement et au courrier. Pour les fermiers vivant sur les îles, l'hiver était bien long et ce n'est qu'au printemps, avec l'arrivée des goémoniers, qu'ils se sentaient moins isolés. Au milieu du XIX^e siècle, la ferme de Kemenez qui comptait 24 ha de terres élevait 12 chevaux, autant de vaches, des porcs, de la volaille. Le goémon et le fumier ne manquaient pas, les terres sableuses ou limoneuses permettaient d'obtenir des légumes et des céréales, assurant largement la nourriture d'une quarantaine de personnes. Les domestiques ne revenaient à terre que deux à trois fois par an, aux Gras, à la Saint-Michel ou à la Pentecôte. C'était alors une compétition entre fermiers pour tenter de séduire les hommes et au besoin de les enivrer, afin de les ramener sur leur île, car à part quelques individus fuyant la société, il n'y avait que peu de volontaires. Les distractions y étaient en effet peu nombreuses. Le dimanche, il y avait la prière et en été, parfois des fêtes, avec la participation



des goémoniers que rejoignaient les pêcheurs et les filles du continent.

Actuellement, ces îles sont désertes à l'exception de Kemenez, où il y a toujours un fermier qui ne séjourne pas en permanence, et de Molène qui compte 450 occupants en hiver. L'économie de l'archipel a longtemps reposé sur l'exploitation des algues que les faucheurs de la mer faisaient brûler dans des fours, afin d'en extraire la soude. On remarque encore sur les îles, les vestiges de fours rudimentaires se présentant comme des fosses étroites, peu profondes, longues d'une dizaine de mètres et garnies de pierres plates. On observe aussi à Trielen et Beniget les ruines d'installations plus importantes construites en briques, dont les cheminées dominaient autrefois le paysage. Le brûlage avait lieu en période d'été et pouvait se poursuivre jusqu'à la Saint-Michel. Au début du siècle, on voyait, de la terre, s'élever au-dessus des îles de longs panaches de fumée qui traînaient au loin sur le chenal du four, où l'épais brouillard dû aux brûleries gênait la visibilité et rendait ces parages dangereux. Aujourd'hui, les goémoniers ont déserté les îles à l'exception de la Grande Ledenez de Molène. Aussi, les algues arrachées par les tempêtes ne sont plus ramassées et elles s'accumulent sur les estrans en formant des bourrelets de plus de un mètre d'épaisseur. En été, leur décomposition dégage des odeurs nauséabondes et favorise la prolifération des mouches qui forment des nuées compactes envahissant les rivages.

Molène, minuscule paroisse marine, est surtout peuplée de retraités et de pêcheurs de crustacés. L'île, depuis la construction du nouveau quai, est reliée régulièrement au continent par le Courrier maritime départemental. Le ravitaillement arrive avec le bateau, ce qui a eu pour conséquence l'abandon de l'agriculture. Quelques jardins et quelques parcelles au sud de l'île sont cependant encore travaillées, mais ils ne suffisent pas à assurer les besoins de la population en légumes, particulièrement en été lorsqu'affluent les touristes. Ces dernières années, quelques nouvelles habitations ont été édifiées vers le sommet de l'île. Mais ce mouvement ne devrait pas se poursuivre dans les années à venir, car on peut prévoir un déclin progressif de la population.

L'abandon des îles a permis à des milliers d'oiseaux de mer de venir s'y reproduire au printemps. L'archipel de Molène est également fréquenté par des limicoles et passereaux en migration. Le plateau de Molène n'est parcouru que par les goémoniers et les pêcheurs locaux, et cet isolement a permis aux Phoques gris de s'y reproduire. On y a régulièrement observé aussi le Grand Dauphin (*Tursiops truncatus*).

Actuellement, trois îles (Trielen, Balaneg et Banneg) appartiennent au Département du Finistère. Kervourok, Morgaol et Enez ar C'hrizienn font partie du domaine public maritime. Kemenez et Litiri sont des propriétés privées et Beniget appartient à l'Office National de la Chasse. Cet ensemble où subsistent quelques activités traditionnelles (petite pêche et récolte des algues) constitue un milieu intéressant qui devrait bénéficier du statut de réserve naturelle officielle, afin de veiller à ce que son équilibre ne soit détruit par certaines pratiques néfastes. Enfin, il faut encore rappeler que ces îles recèlent de nombreux vestiges du passé, qu'il conviendrait de garder en réserve pour les archéologues des générations futures.